

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R20-2022-020

PUBLIÉ LE 25 FÉVRIER 2022

Sommaire

Secrétariat Général Commun / Secrétariat Général Commun Corse-du-Sud

R20-2022-02-25-00001 - Arrêté portant désignation de M. François RAVIER, préfet de la Haute-Corse, pour assurer la suppléance du Préfet de Corse (1 page)

Page 3

Secrétariat Général Commun

R20-2022-02-25-00001

25/02/2022 :

Arrêté portant désignation de M. François
RAVIER, préfet de la Haute-Corse, pour assurer la
suppléance du Préfet de Corse

**Arrêté n°
portant désignation de M. François RAVIER, préfet de la Haute-Corse, pour assurer la
suppléance du Préfet de Corse**

**Le préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud
Chevalier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite**

- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n°97-34 du 15 janvier 1997 modifié relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles ;
- Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,
- Vu le décret du Président de la République du 7 mai 2019 nommant M. François RAVIER, préfet de la Haute-Corse ;
- Vu le décret du Président de la République du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Pascal LELARGE, préfet hors classe, en qualité de préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud ;
- Considérant l'absence du préfet de Corse, préfet de la Corse-du-Sud,

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture

ARRETE

Article 1^{er} –: M. François RAVIER, préfet de la Haute-Corse, est chargé d'assurer la suppléance du préfet de Corse, dans ses responsabilités régionales, du vendredi 25 février 2022 à 18 h 00 au dimanche 6 mars 2022 à 00 h 00.

Article 2–: Le secrétaire général de la préfecture de la Corse-du-Sud et le préfet de la Haute-Corse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Corse.

Ajaccio,

25 FEV. 2022

Le Préfet



Pascal LELARGE